



DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

## **RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Projet de parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Borcq-sur-Airvault**

---

**ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE AU :**

« Projet de création d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de BORCQ-SUR-AIRVAULT »

**L'enquête s'est déroulée sur les communes de BORCQ-SUR-AIRVAULT et AIRVAULT du mardi 2 janvier au vendredi 2 février 2024 inclus**

---

Maitre d'œuvre : Société RP Global

Commissaire enquêteur désigné : Patrick Weber, et Madame Catherine GUENSER comme commissaire enquêteur suppléant, sur décision du tribunal administratif de Poitiers du 17 novembre 2023.  
Référence n° : **E23000162/86**

---

**DESTINATAIRES :**

- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers
- Madame la Préfète des Deux-Sèvres

## SOMMAIRE

<b>1)</b>	<b>PROPOS INTRODUCTIF</b> .....	<b>3</b>
1.1	CONTEXTE DE L'ENQUETE PUBLIQUE. ....	3
1.2	OBJECTIFS ET PORTEE DU RAPPORT. ....	3
<b>2)</b>	<b>PRESENTATION DU PROJET</b> .....	<b>3</b>
2.1	LE PORTEUR DU PROJET. ....	3
2.2	CONTEXTE ECONOMIQUE ET ENERGETIQUE. ....	3
2.3	LIEU D'IMPLANTATION .....	4
2.4	CARACTERISTIQUES DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE. ....	4
<b>3)</b>	<b>ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>4</b>
3.1	DOCUMENTS SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE .....	4
3.2	MODALITES PREALABLES A L'ENQUETE. ....	4
3.3	MODALITES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC. ....	5
<b>4)</b>	<b>ANALYSE DU PROJET ET DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC</b> .....	<b>5</b>
4.1	LES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC .....	5
4.2	ANALYSE DU PROJET .....	5
<b>5)</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>5</b>
<b>6)</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>6</b>
6.1	REGISTRES D'ENQUETE PUBLIQUE, MAILS ET COURRIERS.....	6
6.2	PV DE SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC. ....	6
6.3	MEMOIRE EN REPONSE AU PV DE SYNTHESE DU MAITRE D'ŒUVRE. ....	6

## 1) PROPOS INTRODUCTIF

### 1.1 Contexte de l'enquête publique.

L'enquête publique a été effectuée en réponse à la demande de permis de construire présentée par la société RP GLOBAL France concernant le projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur la commune de Borcq-sur-Airvault. Elle s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur régie par les articles L 123-1 et suivant du code de l'environnement. Son objectif est d'assurer la transparence et la participation du public dans ce projet ayant un impact sur l'environnement et la communauté. Elle vise à permettre à la population locale et aux parties prenantes concernées de prendre connaissance du projet, d'exprimer leurs observations et de participer au processus de décision.

### 1.2 Objectifs et portée du rapport.

Ce rapport d'enquête publique a pour objectif de rendre compte du déroulement de l'enquête publique, des observations du public et de l'analyse du projet. Il vise à fournir une évaluation objective du projet, en mettant en lumière ses impacts potentiels sur l'environnement, l'économie locale, le patrimoine culturel et paysager, les enjeux humains, ainsi que les mesures proposées pour éviter, réduire et compenser ces impacts. En complément de ce rapport, les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont rédigées pour faire état de ses recommandations pour les autorités compétentes quant à la suite à donner au projet, en tenant compte des préoccupations et des intérêts exprimés par le public.

## 2) PRESENTATION DU PROJET

Il s'agit d'une demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, porté par la société RP Global, sur la commune de Borcq-sur-Airvault (commune déléguée à la commune d'Airvault) dans le département des Deux-Sèvres. Les principaux enjeux identifiés concernent la pollution des sols sur le site, ainsi que les impacts potentiels sur le milieu naturel et l'exploitation laitière voisine.

### 2.1 Le porteur du projet.

RP Global est une entreprise spécialisée dans le développement, l'investissement, la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables, avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine. Actif sur trois continents - Europe, Amérique du Sud et Afrique - le groupe possède un portefeuille de projets totalisant plus de 4 GW, dont 1 000 MW en France. Sa filiale française, établie en 2008, emploie 26 collaborateurs à Lille et à Bordeaux, couvrant tous les aspects du développement des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

### 2.2 Contexte économique et énergétique.

RP Global contribue à la transition énergétique en France pour l'atteinte des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, visant une capacité d'électricité renouvelable installée de 113 GW d'ici 2028 et la neutralité carbone d'ici 2050.

### 2.3 Lieu d'implantation

La commune de Borcq-sur-Airvault compte une population totale de 281 habitants (recensement de 2019).

Le site du projet se trouve à 2 km à l'est du bourg, dans les lieux-dits le Champs des Raies et la Plaine des Vaux Roux, au sein du site Natura 2000 "Plaine d'Oiron Thénézay". Il est entouré principalement par des champs, des routes locales et une exploitation agricole de production laitière GAEC BAYON.

Ancien site militaire, il est touché par des pollutions, essentiellement au Plomb, localisées dans les sols et la végétation ne permettant pas d'activités agricoles.

### 2.4 Caractéristiques du parc photovoltaïque.

La centrale photovoltaïque s'étend sur une surface de 5,3 ha avec 8620 panneaux solaires installés pour une puissance estimée à environ 5,6 MW qui permettrait 330 tonnes de CO2 évitées par an et 1500 foyers alimentés en électricité.

Elle comprend la création d'un poste de transformation, d'un poste de livraison, d'un local technique, de pistes de circulation et de deux citernes incendies. Les fondations des panneaux seront déterminées selon les résultats d'une étude géotechnique. Deux options de raccordement au réseau électrique sont envisagées, l'une au poste du Fief d'Argent (à 7,3 km) et l'autre au poste de Mirebeau (à 22,9 km).

Le projet est soumis à une étude d'impact en raison de sa puissance.

## 3) ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

### 3.1 Documents soumis à l'enquête publique

Le dossier d'enquête est composé de :

- ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (415 pages)
- DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (83 pages)
- ETUDE PREALABLE AGRICOLE (78 pages)
- BILAN DES CONCERTATIONS (63 pages)
- DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION « ESPECES PROTEGEES » (171 pages)
- RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT (48 pages)
- Avis des services
- Avis de la MRAE et réponse de RP GLOBAL
- Note à l'attention du public relative à la procédure en cours de demande de dérogation « espèces protégées » et à la consultation du public.
- ARRETE Préfectoral portant prescription d'un diagnostic d'archéologie
- ARRETE Préfectoral portant ouverture de l'enquête publique

Les documents sont lisibles et clairs. Le résumé non technique permet d'avoir une bonne compréhension du projet. Une clé USB était fournie avec l'ensemble des documents enregistrés en version numérique.

### 3.2 Modalités préalables à l'enquête.

05/12/2024 Prise de rendez-vous en préfecture pour la remise du dossier d'enquête publique

23/12/2024 Concertation avec rp Global et visite du site

### 3.3 Modalités d'information et de consultation du public.

- Affichage de la publicité de l'avis d'enquête publique aux abords du site, un constat d'huissier a été réalisé et transmis par RP GLOBAL le 26/12/2023.
  - Le 17/01/2024 La préfecture a informé le commissaire enquêteur que l'avis d'ouverture d'enquête a été publié dans les journaux Courrier de l'Ouest et Nouvelle république 15 jours avant le début de l'enquête publique et dans la première semaine.
  - Un site internet réalisé par RP Global était disponible à l'adresse <https://parc-solaire-borcq-sur-airvault.fr/le-projet/>
  - Permanences effectuées par le commissaire enquêteur :
    - o Dans la Salle du Conseil à la Mairie d'Airvault les : mardi 02/01 de 9h à 12h; mercredi 10/01 de 14h à 17h ; vendredi 26/01 de 9h à 12h ; vendredi 02/02 de 14h30 à 17h30.
    - o Dans la Grande salle de la Mairie de Borcq-sur-Airvault les : jeudi 18/01 de 14h à 15h30 ; lundi 22/01 de 14h à 15h30.
- Lors des permanences j'ai pu constater que les registres et le dossier d'enquête publique était bien disponible et pouvait être consulté pendant les heures d'ouverture des Mairies.
- Le public pouvait également transmettre leurs contributions au commissaire enquêteur, par Mail à [pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr) ou par courrier aux Mairie de AIRVAULT et de BORCQ-SUR-AIRVAULT.
  - Après la fermeture de l'enquête publique un PV de synthèse des observations du public a été réalisé et transmis le lundi 12/mars au porteur de projet en version papier, puis par mail le 13 mars, en version numérique et en couleurs.
  - Rp-Global m'a retourné par mail son mémoire en réponse le 27 février.

## 4) Analyse du projet et des contributions du public

### 4.1 Les contributions du public

Il y a eu 17 contributions du public dont 7 lors des permanences. Les avis étaient favorables à 18%, favorables sous réserves à 18 % également, puis défavorable à 65%. Le PV de synthèse détaille ces pourcentages.

Les principales thématiques évoquées sont :

- Des inquiétudes sur les risques de perturbation de l'élevage de vaches laitières qui se trouve juste à côté.
- Des inquiétudes également sur l'avifaune protégées et notamment sur l'Outarde Canepetière.

### 4.2 Analyse du projet

Si les impacts environnementaux, sociaux, économiques, du respect du patrimoine et du paysage sont traités dans le dossier d'enquête avec des mesures de réduction, d'évitement et de compensations adaptées, il y a deux points dans l'étude du projet qui restent en suspens :

- La procédure en cours de demande de dérogation « espèces protégées » faite par RP GLOBAL suite à l'avis défavorable de la CNPN (Conseil National De La Protection De La Nature).
- Deux solutions de raccordement au réseau électrique sont encore à l'étude : soit par le nord en direction d'Airvault, soit par le sud en direction de Mirebeau.

## 5) Conclusion

L'enquête Publique s'est déroulée dans le respect des opinions de chacun avec l'ensemble des intervenants. Les échanges étaient constructifs et libre au cours des permanences. Le Porteur de projet est resté disponible, ouvert et

réactif lors des diverses sollicitations. Une attention particulière a été faite sur les représentants de l'exploitation laitière qui sont les plus impactés par ce projet. Ils ont été accompagnés par les représentants de la chambre de l'agriculture.

## 6) ANNEXES

- 6.1 Registres d'enquête publique, mails et courriers.
- 6.2 PV de synthèse des contributions du public.
- 6.3 Mémoire en réponse au PV de synthèse du maitre d'œuvre.

Date : Le 04/03/2024	, à NIORT
et signatures	
	Patrick Weber Le commissaire enquêteur